



## Le mot du Maire



En tout premier lieu, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

J'espère de tout cœur que 2025 sera plus serein que l'année passée, qui a vu sur notre commune un drame ayant coûté la vie à deux agents pénitentiaires. Concernant notre chère commune, tout le monde a pu constater l'installation de notre nouveau système de vidéoprotection (21 caméras sur 11 points de vue) dont les travaux se sont achevés en fin d'année et qui est actuellement en phases de réglages et tests. Les dépôts sont prévus au Centre de surveillance dans les locaux de la Police Municipale de Louviers-Incarville, à partir de notre Centre Technique Vidéo en mairie d'Incarville, et également vers la Police Nationale.

Cette installation, qui constitue un parfait complément à la Police Municipale mutualisée Louviers/Incarville, nous permettra d'améliorer grandement la sécurité de nos administrés.

Par ailleurs, la commune a investi dans plusieurs équipements et travaux améliorant le cadre de vie de notre village : effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Prés, en attendant l'achèvement à moyen terme rue des Framboisiers.

D'autres petits investissements ont eu lieu : clôture et accès PMR à la salle René Marc, aménagement de 9 places de parkings supplémentaires devant l'école rue des Prés, parachèvement comme prévu de l'aire de jeux, du terrain de boules et du parcours santé équipé de 5 appareils de mise en forme.

Enfin, notre projet d'école, c'est parti ! Pour 14 mois de travaux. L'ancienne école maternelle est déjà démolie sur 1/3 pour faciliter la construction de la nouvelle, en même temps que la rénovation énergétique de l'Ecole primaire. Cela entraîne quelques modifications d'organisation : ainsi la mairie accueille en ses locaux, dans la salle du Conseil, une des classes de l'école primaire.

Je tiens à remercier tous nos financeurs pour la réalisation de ces projets, ainsi que mon équipe municipale, les employés communaux, les professeurs, ainsi que tous les partenaires avec lesquels nous travaillons et sans qui rien ne serait possible.

Pour finir, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et renouvelle tous mes vœux à l'ensemble des habitants d'Incarville pour cette nouvelle année.



## Dates à retenir

### Course à pied « Challenge René

**Marc » - 9 février**

Contact: 06 65 51 74 91

### Conférence Comité de jumelage

**7 février - 18h – Salle des fêtes**

Contact: 06 82 80 00 64

### Rassemblement automobile

**16 février - 16 mars - 20 avril**

Parking Leclerc

Contact: do.collecto@gmail.com

### Assemblée Générale UNC

**13 MARS – Salle des fêtes**

Contact: UNC INCARVILLE

### Spectacle et repas portugais

**8 et 9 mars – Salle des fêtes**

Contact: 06 82 80 00 64

### Don du sang

**9 avril – Salle des fêtes**

Contact: 06 75 30 85 46

### Concours de coïncée

**10 février – 24 février – 10 mars –**

**24 mars – Salle de la Source**

Contact: 06 61 68 04 85

### Concours de tarot

**Débutants acceptés**

**Tous les mardis – 14h La Source**

Contact: 06 59 66 20 46

### Thé dansant

**23 mars – Salle des fêtes**

Comité des fêtes



## En pratique

Mairie d'Incarville – 36 rue de Louviers

27400 INCARVILLE

Tél. 02.32.40.66.86

[www.incarville.fr](http://www.incarville.fr)

Permanences

Fermé le lundi

Du mardi au vendredi 8h00 – 12h30

13h00 – 17h30

## Goûter des aînés



C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale a accueilli nos aînés le vendredi 13 décembre 2024 après-midi, au traditionnel goûter des anciens, avec cette année une surprise, la rencontre avec les enfants de l'école.

A cette occasion les enfants ont reçu par La municipalité "des cadeaux du Père Noël" et un père Noël en chocolat. Quant à nos convives plus âgés, la mairie a offert "le dit colis des anciens" et une plante.



## Inscription scolaire rentrée scolaire 2025 - 2026

Pour préparer sereinement la rentrée scolaire 2025-2026, les inscriptions pour l'école d'Incarville sont d'ores et déjà ouvertes.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, il vous faudra retirer le dossier auprès du secrétariat de mairie ou sur le site [www.incarville.fr](http://www.incarville.fr) (onglet « Enfants/Seniors » - Inscriptions scolaires).

Ce dossier est à compléter et à retourner à la mairie.

## Urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

*Le décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016 "relatif à des dispenses de recours à un architecte" (publié au JO du 16 décembre 2016) fixe à 150m<sup>2</sup> de surface de plancher le seuil au-delà duquel le recours à un architecte est obligatoire "pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole". Cette disposition est applicable aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017.*

Suite à la publication de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2024 portant diverses mesures relatives aux formulaires des autorisations d'urbanisme, vous trouverez les nouveaux formulaires cerfa qui entrent en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ainsi qu'une présentation synthétique de ces nouvelles dispositions sur le lien:

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050374073>.

D'autre part, le décret n° 2024-1043 du 18 novembre 2024 portant diverses dispositions relatives aux autorisations d'urbanisme, apporte également quelques dispositions nouvelles pour 2025 :

(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050613371>)

- Obligation de dépôt des demandes ou déclarations par voie électronique (GNAU) pour les personnes morales dans les communes de plus de 3500 habitants.
- Possibilité facilitée de permis d'aménager par tranches de travaux successives.

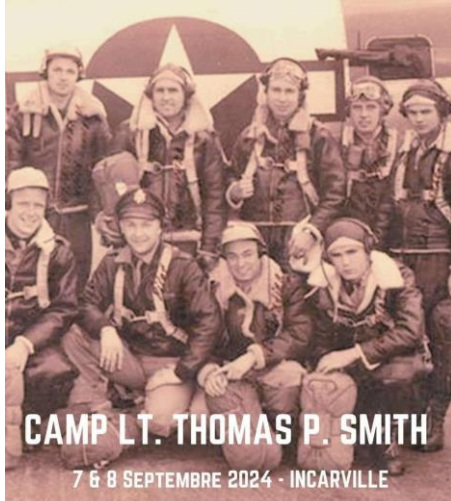
## Travaux réalisés pour l'agrandissement de l'école d'Incarville

*L'agrandissement et la rénovation thermique de l'école primaire qui deviendra un groupe scolaire a commencé.*



## Les Associations d'Incarville

### L'UNC



ORGANISATEUR / LABEL / PARTENAIRES



CS Scanné avec CamScanner

L'UNC d'Incarville, présidée par Jean-Luc LOUISE et soutenue par de nombreux bénévoles, a organisé un camp de reconstituants le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2024 sur la commune d'Incarville.

Après de longs mois de préparation, ce sont 140 reconstituants et 70 véhicules d'époques qui se sont donnés rendez-vous pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de ce village eurois, ainsi que l'héroïsme du Lt Thomas P. Smith qui, malheureusement, mourra à Incarville.

Plusieurs temps forts ont marqué ce week-end à la météo capricieuse :

**+ Samedi 7 septembre 2024 :** Les reconstituants, en tenue d'époque, se sont rendus devant la stèle commémorant le Lt Thomas P. Smith ; stèle située à l'endroit où la forteresse B17 s'est écrasée le 13 août 1944. Remontant dans leurs véhicules, le cortège motorisé a traversé différentes rues d'Incarville avant de s'arrêter au monument aux morts pour une cérémonie solennelle. Devant une foule nombreuse, plusieurs discours emprunts et mémoire et d'ouverture vers un avenir plus radieux ont été lus, tour à tour, par Jean-Luc LOUISE (président de l'UNC d'Incarville), Anthony PALMENTIER (président de l'UNC de l'Eure) et Nicolas LEBAS (sous-préfet de l'Eure). Cet instant tant obligatoire que nécessaire s'est conclu par l'ouverture officielle du camp permettant, ainsi, aux reconstituants de montrer leurs objets de collection à toutes et à tous (dont un magnifique projecteur anti-aérien américain) mais aussi, au public de profiter du concert proposé par le groupe Madeeson&Co.



## Les Associations d'Incarville

**+ Dimanche 8 septembre 2024 :** Malgré une nuit pluvieuse, les exposants ont pu défiler avec leurs véhicules d'époque jusqu'au Château d'Acquigny. Ce défilé a rendu hommage aux divers actes de résistance perpétrés sur ce secteur dont certains ont été représentés à travers le film LE TRAIN.

Laissant autos et motos dans les jardins appartenant à la famille D'ESNEVAL, les reconstituants se sont donc rendus, à pied, à la fameuse gare de Rive-Reine avant de retourner à Incarville. De retour sur le camp, et pour conclure une matinée riche en émotions, une messe en plein air a été proposée par le prêtre de Lijo, commune-sœur portugaise d'Incarville, accompagné par l'ancien aumônier des sapeurs-pompiers de l'Eure.

Malheureusement, l'après-midi pluvieux a contraint les organisateurs et les exposants à mettre un terme prématurément les festivités proposées tout au long de ce week-end.

L'UNC d'Incarville remercie les bénévoles, les exposants, les différents partenaires privés et publics ainsi que les visiteurs sans qui ce camp n'aurait pu avoir lieu. Des remerciements sont également adressés à la préfecture qui a reconnu la qualité de notre travail en labelisant notre manifestation dans le cadre du projet « 80ème anniversaire ». Enfin, un grand merci à la commune d'Incarville pour son support financier, matériels et humains.

### COLLECTO MOBILE

L'association **Collecto' Mobile** organise un rassemblement automobile chaque 3ème dimanche du mois 9h30 -12h30 sur le parking Leclerc à INCARVILLE.

Retrouvez toutes les modalités sur notre page Facebook:

<https://www.facebook.com/collectomobile>.

**RDV: Dimanche 19 Janvier - 16 Février - 16 Mars -20 Avril -18 Mai - 15 Juin**

Entrée Gratuite et Parking visiteurs

## Les Associations d'Incarville

### JUDO DES 2 RIV

#### 2024 un EXCELLENT CRU

Voici une année terminée (2024) qui fut excellente pour le judo des 2RIV.

**Pour le sportif**, nos jeunes ont démontré qu'ils étaient capables de belles choses. En témoigne les titres de championnes de France sport adapté de **LEONIE PASDELOUP** et de **JENIFER FEUGRAY**, les qualifications au championnat de France des minimes **FORFAIT TESSA** et de **COURAGE COME**.

Pour la **reconnaissance du club**, le judo des 2RIV vient de recevoir 3 nouveaux labels, le label **CLUB INCUSIF**, le label **PARA JUDO** et le label **ARGENT** de France judo.

Pour **l'évolution de l'effectif**, le judo des 2RIV reçoit chaque semaine 237 jeunes et moins jeunes sportifs d'Incarville, Andé et Val de Reuil ce qui le fait être le 4eme plus gros club de l'Eure.



Pour son **dynamisme** à accueillir, nous recevons ,chaque année, un champion qui enseigne à nos jeunes ses secrets et sa passion. En octobre, c'est SHIRINE BOUKLI qui était sur nos tatami pour échanger ses techniques et sa joie de faire du judo.

2025 est bien présent, avec ces incertitudes, mais nous continuerons notre engagement envers tous les enfants, ados, adultes afin qu'ils puissent pratiquer une activité sportive et enseigner un « code moral » qui les feront grandir.

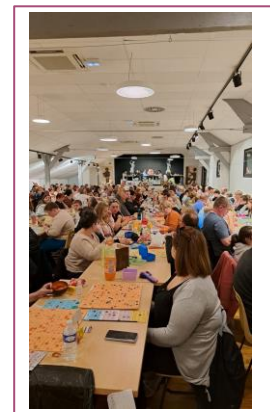
La municipalité rembourse 20 euros pour les enfants d'Incarville qui sont inscrits au judo des 2 Riv à partir de 4 ans jusqu'à 17 ans.

## Les Associations d'Incarville

### Le Comité des fêtes d'Incarville

#### Ses événements de septembre à décembre 2024

Les 28 et 29 septembre 2024, le comité des fêtes d'Incarville a organisé un loto sur deux jours. Plus de 280 personnes ont joué pour gagner de nombreux lots et bons d'achats.



Le 23 novembre 2024, la soirée dansante accompagnée d'une choucroute a réuni 170 personnes.



Du 6 au 8 décembre : place au marché de Noël



Le comité des fêtes remercie l'ensemble des partenaires, participants, exposants ainsi que les bénévoles.

#### Dates à retenir

**Après-midi thé dansant**  
23 mars

**Pâques des enfants**  
20 avril

**Fête communale**  
21 et 22 juin

## Les Associations d'Incarville

### Comité de jumelage

De septembre à décembre 2024, le Comité de Jumelage Incarville-Lijo a eu (et a toujours) le plaisir d'organiser de nombreuses manifestations ouvertes à l'ensemble des habitant(e)s de la commune.

Par exemple, dans le cadre de l'échange réalisé avec notre « ville-sœur », nous avons eu le plaisir d'accueillir 24 « lijoenses » du 6 au 8 Septembre 2024. Durant ces 3 journées, nos amis portugais ont pu découvrir Versailles, Rouen, le Château-Gaillard ainsi que notre commune qui accueillait, au même moment, un camp de reconstituants magnifiquement organisé par l'U.N.C. De ce séjour, nos camarades lusitaniens retiennent les nombreuses rencontres effectuées (dont celles avec Laurent FABIUS et le sous-préfet de l'Eure, Nicolas LEBAS) ainsi que la beauté patrimoniale de notre région. Nous espérons pouvoir les revoir tant en 2025 (en France) qu'en 2026 (au Portugal).



Outre cet accueil, et pour la deuxième année consécutive, nous organisons, depuis le mois de septembre 2024, une initiation hebdomadaire et gratuite à la langue et à la culture portugaise. Cet évènement, qui se déroule chaque mercredi de 17h à 18h à la Salle de la Source, est accessible à toutes et à tous. A ce jour, nous accueillons une vingtaine de personnes. Le but de cette manifestation est d'encourager l'ouverture culturelle et d'acquérir quelques notions linguistiques en portugais qui peuvent être utiles dans le cas d'un séjour au Portugal.



Le 27 novembre 2024, notre association a eu le plaisir de lancer son tout premier cycle de conférences gratuites.

45 personnes étaient présentes pour écouter Victor PEREIRA, historien et professeur d'université originaire de Vernon, nous présenter la Révolution des Cèllets dont on fêtait le 50<sup>e</sup> anniversaire en 2024.



## Les Associations d'Incarville

Nous tenons à remercier chaleureusement nos bénévoles et le public pour l'accueil chaleureux offert à notre intervenant qui nous a promis de revenir en 2025 pour évoquer une autre thématique.

Le 18 décembre 2024, le Comité de Jumelage Incarville-Lijo a organisé son Assemblée Générale. Pendant 1h30, divers sujets ont été soumis au vote tels que le bilan moral, le bilan financier, le nouveau bureau, les manifestations pour l'année 2025... Ce qu'il en ressort, c'est que notre association dispose de finances saines, de bénévoles investis, et de nombreux projets culturels. Concernant ce dernier point, 6 temps-forts seront proposés entre février et juin 2025 auxquels il faut ajouter les 23 séances restantes d'initiation à la langue et à la culture portugaise.

### **Qu'est-il dont prévu lors du premier semestre de 2025 ?**

Tout d'abord, nous proposerons 3 conférences-débats gratuites. Dès le vendredi 7 février 2025 (18h à 19h30), Nathalie DE OLIVEIRA (ancienne député des Portugais de l'Etranger) et Philippe BRUN (député de l'Eure) seront présents pour nous parler des ressemblances et des dissemblances des gouvernements portugais et français. Le vendredi 25 avril 2025 (18h à 19h30), Didier CARAMALHO (journaliste à RADIO ALFA et à la RTP) évoquera l'influence portugaise sur la culture française d'hier et d'aujourd'hui. Enfin, en mai 2025 (date et heure à définir), Yves LEONARD (historien spécialiste du Portugal) nous parlera d'un professeur d'université devenu dictateur à savoir, Antonio SALAZAR.

Outre ces conférences, nous proposerons, pour la 3<sup>e</sup> fois, notre soirée portugaise. Après le repas-concert de l'an dernier, ce sera une soirée dansante qui sera organisée le samedi 8 mars 2025. Ouverte dès 19h et pouvant accueillir 150 personnes, ce moment festif permettra de déguster de savoureux plats lusitaniens pour un prix de 30 € (apéritif – entrée – plat – dessert – ticket de tombola). N'hésitez pas à réserver dès maintenant, les inscriptions sont ouvertes !

Le Dimanche 9 Mars 2025, nous avons la chance d'accueillir José CRUZ, humoriste franco-portugais, qui viendra jouer son one-man show intitulé « Portugal, voyage au centre du monde ». C'est la première fois que cet habitué des salles parisiennes (il jouera notamment à Bobino en juin 2025) donnera une représentation en Normandie. Vous souhaitez assister à ce premier spectacle humoristique organisé à Incarville ? Ne tardez pas à vous manifester car il ne reste plus que 50 places disponibles (tarif unique de 20 €).

## Les Associations d'Incarville

Enfin, nous terminerons le premier semestre de l'année 2025 par un festival mettant en avant le folklore portugais. Le Samedi 14 Juin 2025, de 14h à 20h, les groupes de « Bombos » (tambours), « Ranchos » (danse folklorique) et « Cavaquinhos » (petites guitares) réaliseront, dans la Salle des Fêtes communale, des démonstrations gratuites de leurs savoir-faire. Cet après-midi sera agrémenté d'un concours de « pétanque portugaise ». La doublette vainqueur se verra remettre un magnifique trophée, tandis que divers lots seront remis aux autres paires.

Vous souhaitez nous rejoindre comme bénévole ? Vous voulez en savoir plus sur l'une des manifestations que nous organisons ? Vous avez envie de participer à l'un des événements évoqués ci-avant ? Pour cela, nous vous invitons à nous envoyer un mail ([jumelageincarvillelijo@gmail.com](mailto:jumelageincarvillelijo@gmail.com)), à nous appeler (06.82.60.00.64) et à suivre notre page FACEBOOK (Comité de Jumelage Incarville-Lijo).

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence. Cette dernière nous est importante car, elle nous permet de pérenniser et développer les activités listées auparavant. Nous vous disons donc « até breve » et nous en profitons également pour vous souhaiter « um Feliz Ano Novo 2025 » !

## Contacts

**A.S.L.I. TENNIS DE TABLE**  
Présidente : Valérie GLUTRON  
Tél. 02.32.25.29.78.

**DON DU SANG**  
Tél: 06.75.30.85.46.

**Collecto'Mobile**  
Mail: do.collecto@gmail.com

**U.N.C.**  
Président: Jean Luc Louise  
Tél. 02.32.50.84.25.

**A.S.L.I. GYMNASTIQUE**  
Présidente : M. C. Letailleur  
Tél. 02.32.40.58.79.

**Judo des 2 riv**  
Président: Eric Delannoy  
Tél. 06.87.25.56.71.

**Comité de jumelage Incarville - Lijo**  
Président : Fabrice Féry  
Tél. 06.82.60.00.64.

**Association FULL BOXING**  
Contact: Brice Horvat  
Tél. 06.21.11.96.71.

**Comité des fêtes**  
Président : Cyrille Hérault  
Tél. 06.09.70.78.18.

**A.S.L.I. TENNIS**  
Président : Michel Friedrich  
Tél. 02.32.25.07.02.

**A.S.L.I COURSE A PIED**  
Président : Emmanuel Blasquez  
Tél. 06.65.51.74.91.

**A.S.L.I PÉTANQUE**  
Président : Alain Rocton  
Tél. 02.32.25.20.36.

## Etat Civil



### Ils sont nés en 2024

- CORBLIN TRAN Mahé le 04 janvier
- BULTEL Timéo le 9 janvier
- CHELIL Daoud le 28 février
- MERIEAU Raphaël le 02 mars
- COQUENTIF Issa le 01 juillet
- YEBARTH Clarck le 03 août
- CROENNE Mia le 15 décembre



### Ils nous ont quittés en 2024

- Gérald SANCHEZ le 23 janvier
- Sébastien CLAUDEL le 11 mars
- Raymond MESSU le 26 avril
- Alain LETELLIER LE 9 mai
- Michel BERTRAND le 16 juin
- Christian DUGARD le 28 juin
- Claudine BOUDET épouse BAVAROT le 07 juillet
- Guy MAINGUY le 22 juillet
- Djelloul MORSLI le 24 août
- Josette PADELOUP veuve DUBOIS le 29 août
- Claudine Becker épouse TOUTAIN le 1 er octobre
- Claude LEVIGNEUR le 10 octobre
- Jean Claude DOLIN le 19 octobre
- Micheline RAGAINÉ épouse COQUELIN le 23 novembre
- Laurent TOUTAIN le 24 novembre



### Ils se sont unis

- SAFFRAY Wilfried et TOUTAIN Jessica le 15 juin
- WARMEL Serge et DOLIN Marie Caroline le 24 juillet
- HAREL Vincent et LECLANCHER Christel le 03 août
- CANU Olivier et LAMBERT Christine le 14 septembre
- BOISAUBERT Joël et FEYSSAGUET Valérie le 28 septembre
- BOUTIN Frédéric et IZQUIERDO Marie le 26 octobre
- LEROUX Jennifer et DIODJE Molaye le 12 avril
- BOURDON Thomas et LEROND Jennifer le 14 août
- LEBRAVERANT Joffrey et LE COENT Eléonore le 18 décembre
- ZIMOUENI Bertrand et MICHAUD Stéphanie le 27 décembre

## MEMENTO: DUREE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	DOCUMENTS	DUREE DE CONSERVATION
Banque	Relevés de compte, talons de chèque	5 ans
	Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans à partir de la dernière échéance
	Tickets de carte bancaire (paiement relatif et retrait)	Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant
	Convention de compte bancaire	Durée d'ouverture de compte
Assurance	Contrat	Durée de contrat + 2 ans
	Quittances, avis d'échéance, courrier de résiliation, preuves du règlement	Date du document + 2 ans
	Dossier de sinistre	10 ans
	Assurance vie	10 ans. Ce délai s'applique dès que vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire de l'assurance vie
Travail, chômage, Retraite	Contrat de travail, bulletin de salaire, certificat de travail	Jusqu'à liquidation de la retraite
	Attestation Pôle emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage
	Reçu pour solde de tout compte	6 mois à partir de la signature ( 3 ans à défaut)
	Échéance allocations chômage	3 ans
	Bulletins de paiement de la pension de retraite	Permanente
Logement	Titre de propriété	Permanente
	Preuve de paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales de copropriétés...	10 ans
	Contrat de location, état des lieux, quittance de loyer	Durée de la location + 3 ans
	Facture d'électricité, de gaz et d'eau	5 ans (délai pour contester une facture). Votre fournisseur à 2 ans pour réclamer un paiement (sauf fournisseur d'eau public: 4 ans)
	Facture de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an
	Factures liées aux travaux	10 ans (gros œuvre), 2 ans (petits travaux, ex: fenêtres)
	Certificat de ramonage	1 an
	Attestation d'entretien annuel des chaudières	2 ans
Impôts et taxes	Déclaration de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans à partir de l'année qui suit l'année d'imposition
	Avis d'impôts locaux (taxes foncière et d'habitation)	1 an. 3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement
Santé	Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans
	Preuves de versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits de retraite
Véhicule	Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule (+2 ans en cas de revente)
	Certificat de cession de véhicule	Durée de conservation du véhicule (il peut être utile de conserver ce certificat après la vente du véhicule, en cas de litige avec l'ancien propriétaire).